

COMMUNIQUE DE PRESSE | Paris, le 20 novembre 2025

Handicap et emploi public : plus de 14 ans d'engagement renouvelé entre le FIPHFP et le CDG 29 et le CDG 56, pour une fonction publique territoriale inclusive

Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) et les Centres de Gestion de la Fonction Publique Territoriale du Finistère (CDG 29) et du Morbihan (CDG 56) signent leur 6^e convention de partenariat, à l'occasion du Congrès des Maires et des Présidents d'Intercommunalité de France ce 20 novembre 2025 à Paris, et de la journée nationale du DuoDay. Cette signature illustre la poursuite d'un engagement exemplaire, initié il y a plus de 14 ans, en faveur de l'emploi et du maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap au sein de la fonction publique territoriale.

Un partenariat durable pour une Fonction publique inclusive

À travers ce nouveau conventionnement, les CDG 29 et CDG 56 réaffirment leur ambition : renforcer l'inclusion durable des agents en situation de handicap dans les collectivités territoriales du Finistère et du Morbihan.

La convention s'articule autour de plusieurs actions stratégiques :

- **Sensibiliser et mobiliser** élus, représentants du personnel et agents pour faire évoluer les pratiques et les représentations du handicap.
- **Renforcer la complémentarité d'action** avec les fonctions publiques de l'État et hospitalière en matière de **recrutement et d'insertion**.
- **Favoriser l'apprentissage inclusif**, grâce à un accompagnement renforcé des apprentis, tuteurs et employeurs tout au long du parcours.
- **Poursuivre et diversifier les actions de maintien dans l'emploi** : accompagnement social, bilans professionnels, études ergonomiques, cellule maintien pour les situations complexes.

Des plans ambitieux financés par le FIPHFP, à hauteur de 520 000€ sur les 4 ans pour le CDG 29 et 521 000€ sur les 4 ans pour le CDG 56.

Des CDG, acteurs moteurs et exemplaires

Au-delà du conventionnement, les CDG 29 et 56 s'illustrent par un engagement fort et constant en faveur du handicap :

- Présence active dans les instances nationales et locales, avec le 1^{er} Vice-Président du CDG 56 membre du comité local Bretagne et la participation au jury des Trophées Emploi public et Handicap du FIPHFP.
- Engagement concret en tant qu'employeur : taux d'emploi d'agents en situation de handicap au-delà des 6%, accueil d'apprentis au cours des quatre dernières années, participation annuelle au DUODAY et déploiement d'actions de sensibilisation et de serious games handicap auprès des équipes internes.

Par cette nouvelle convention, le CDG 29 et le CDG 56 confirment leur rôle de partenaire de proximité, d'acteur innovant et d'employeur responsable, engagé au quotidien pour une fonction publique territoriale plus inclusive et solidaire.

À PROPOS DE ...

Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Finistère.

Basé à Quimper, le CDG 29 intervient en appui aux employeurs publics (communes, EPCI, syndicats mixtes...) pour sécuriser et professionnaliser la gestion des ressources humaines : conseil statutaire, recrutement, prévention, santé au travail, accompagnement des parcours professionnels, gestion de l'intérim, etc. Le conseil d'administration, organe de gouvernance de l'établissement, est composé de 30 élus locaux et présidé par Yohann Nédélec, adjoint au maire de Brest, vice-président de Brest métropole. Pour en savoir plus : www.cdg29.fr

Le Centre de Gestion du Finistère en chiffres :

- 426 collectivités et établissements publics accompagnés
- 13 500 agents territoriaux
- 120 professionnels au service des collectivités
- Accompagnement de 12 apprentis en situation de handicap au sein des collectivités
- 73 agents accompagnés dans le cadre du maintien dans l'emploi en 2024

Le Centre de Gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan.

Basé à Vannes, le CDG 56 accompagne les collectivités et établissements publics du département dans leurs politiques de ressources humaines. Il propose des missions d'accompagnement et de conseil dans différents domaines de compétences - gestion des carrières, accompagnement RH, conseil juridique, amélioration des conditions de travail - aux collectivités et établissements publics affiliés (employant moins de 350 agents) et, par extension, à l'ensemble des collectivités territoriales du département. Le CDG 56 est administré par des 30 élus locaux et présidé par Gaëlle STRICOT, Maire de Saint-Abraham. Pour en savoir plus : www.cdg56.fr

Quelques chiffres clés :

- Le CDG accompagne 371 collectivités & établissements affiliés et adhérents (environ 12.300 agents territoriaux)
- Le taux d'emploi des personnes en situation de handicap dans la fonction publique territoriale du Morbihan était de 5.8 % en 2023, en progression de + 0.3% en 1 an (le taux d'emploi légal est fixé à 6%).
- Plus de 250 accompagnements déployés auprès des collectivités en faveur du handicap de 2022 à 2025.

Le Fonds d'insertion des personnes en situation de handicap dans la Fonction publique

Le FIPHFP œuvre pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction publique. Il finance, impulse et aide les employeurs publics dans la réalisation de leurs actions relatives au recrutement, au maintien dans l'emploi et à l'accompagnement des parcours professionnels des personnes en situation de handicap. En 2024, 37 778 recrutements ont été réalisés et 8 805 personnes ont été maintenues en emploi, le taux d'emploi dans la Fonction publique continuant à progresser pour atteindre 5,93%. Le FIPHFP est un établissement public national placé sous la tutelle des ministres chargés des personnes en situation de handicap, de la fonction publique de l'État, de la fonction publique Territoriale, de la fonction publique Hospitalière et du budget. Sa gestion administrative est assurée par la Caisse des Dépôts. Plus d'informations sur www.fiphfp.fr

Le groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires. Elle regroupe cinq domaines d'expertise : les politiques sociales (retraite, formation professionnelle, handicap, grand âge et santé), les gestions d'actifs, le suivi des filiales et des participations, le financement des entreprises (avec Bpifrance) et la Banque des Territoires.

CONTACTS PRESSE

- **CDG 29**
 - Marie Kernaleguen, responsable communication – mkernaleguen@cdg29.bzh – 02 98 64 11 46
 - Fanny Corre, responsable du pôle prévention et santé au travail – fcorre@cdg29.bzh – 02 98 64 19 85
- **CDG 56**
 - Agathe HENRY, Directrice Communication | 02 97 61 54 78 - communication@cdg56.fr
 - Julie JAFFRÉ, Directrice du Pôle Attractivité, Transitions et Transformations RH | 02 97 13 81 76/ 06 67 91 78 63- jjaffre@cdg56.fr
 - Stéphanie LE MERCIER, Directrice Adjointe du Pôle Qualité de Vie au Travail | 02 97 61 54 66/ 07 44 47 96 08 - slemercier@cdg56.fr
- **FIPHFP**
 - Véronique BONNET – 06 08 62 33 59 – v.bonnet@agence-cid.fr
 - Chloé LEMAHIEU – 06 89 57 84 63 – c.lemahieu@agence-cid.fr